



*Ambassade du Sénégal
au Canada*

57, Ave. Marlborough

Ottawa

KIN 8E8

CONFERENCE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
SUR LES MINES ANTI-PERSONNEL
(OTTAWA : 3-4 DECEMBRE 1997)

DISCOURS PRONONCE AU NOM DU SENEGAL
PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR MOUSTAPHA NIASSE
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

OTTAWA, le 4 décembre 1997

Excellence,

Monsieur le Président.

Honorables Collègues, Chefs de Délégation,

Il y a treize mois, était initié, ici-même, ce que l'on a appelé le processus d'Ottawa. C'était en octobre 1996.

La réflexion et la concertation collectives visant à éliminer toute une catégorie d'armes particulièrement inhumaines sont, aujourd'hui, couronnées de succès, par la détermination que traduit notre Conférence et par le nombre d'Etats présents à Ottawa pour signer la Convention.

Je voudrais donc, avant d'aller plus loin, vous exprimer, à Vous, Monsieur le Président et à Votre pays le Canada, nos très chaleureuses félicitations, en même temps que notre profonde gratitude pour tout le temps, toute l'énergie et tous les moyens que vous avez mis au service de l'accomplissement de cette noble mission. Ces remerciements vont, aussi, à tous les pays qui se sont activement impliqués, aux côtés du Canada, pour conduire et faire aboutir le processus d'Ottawa. Je pense à l'Allemagne, où deux réunions se sont tenues sur la question du déminage mécanique et sur celle de la vérification de la future Convention sur les mines anti-personnel. Je pense à l'Autri-

.../...

che et à la Belgique qui ont, tour à tour, abrité des Conférences internationales destinées à faire avancer les négociations sur la présente Convention. Je pense, enfin, à la Norvège où le texte de cette convention a été mis au point lors de la Conférence d'Oslo, du mois de Septembre 1997.

Chez nous, en Afrique, où de nombreux pays vivent, au quotidien, les effets dévastateurs des mines anti-personnel. l'on n'a pas été en reste dans les efforts visant à promouvoir la réalisation des objectifs du processus d'Ottawa. C'est dans ce cadre, en effet, que l'OUA a organisé, à KEMPTON PARK, en Afrique du Sud, au mois de Mai dernier, une Conférence africaine au terme de laquelle un Plan d'action intitulé "vers une Afrique sans mines" a été approuvé.

Pour sa part, notre pays, le Sénégal, sur les directives précises de Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République, a tenu, dès le départ, à prendre une part active au processus d'Ottawa en confirmant son engagement de toujours, pour contribuer à la promotion d'un monde où il y aura plus de paix, plus de sécurité et plus d'humanité, dans les relations entre les communautés, les Etats, les cultures, les civilisations.

Et l'occasion était belle pour confirmer cet engagement, puisqu'en l'occurrence, il s'agissait d'éliminer des armes particulièrement perfides dont les principales victimes sont, en définitive, des civils innocents et des personnes sans défense.

.../...

Monsieur le Président,

Tout au long du processus d'Ottawa, les effets dévastateurs des mines anti-personnel ont été décrits, et de manière détaillée, par d'éminents spécialistes et des experts confirmés. Je n'y reviendrai donc pas. Je voudrais, cependant, au moment où nous signons solennellement la "Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et pour leur destruction", mettre l'accent sur un aspect qui me paraît particulièrement important dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions de la présente convention. Je veux parler de l'effort considérable qu'il nous faudra fournir pour procéder à l'enlèvement des énormes quantités de mines enfouies aux quatre coins du globe. Dans ce domaine, le constat est tragique, absurde et accablant.

En effet, l'on continue, à l'heure actuelle, à poser beaucoup plus de mines qu'on en enlève dans le monde. L'on estime, aujourd'hui, à plus de cent (100) millions, le nombre de mines cachées sur des routes et des pistes, dans des champs, près de puits et de cours d'eau ; et leur nombre grossit de deux (2) millions par an. Or, les méthodes en vigueur ne permettent d'en enlever que cent mille (100. 000) annuellement.

.../...

Conscients de l'ampleur de ce problème, nous avons demandé en 1993, la création, par le Secrétaire Général des Nations-Unies, d'un Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance au déminage. Ce Fonds est, aujourd'hui, créé. Il nous faut donc, tous ensemble, le soutenir, chacun à la mesure de ses moyens. Au delà de ce soutien, nous en appelons aux pays les plus nantis parmi nous, pour qu'ils initient ou poursuivent les recherches en vue de trouver des méthodes plus performantes que celles qui existent aujourd'hui, - et qui se limitent à des sondes manuelles ou à des chiens de déminage, - pour accélérer les opérations de détection et de neutralisation des mines.

Monsieur le Président,

Le prix Nobel de la paix, cette année, est décerné à l'organisation non-gouvernementale, "Campagne internationale contre les mines terrestres" Cet évènement est, pour nous, un grand motif de satisfaction en même temps que d'encouragement. Il constitue, en effet, une illustration éloquente de la prise de conscience, dans le monde, de l'importance de la mission historique et éminente que nous sommes entrain d'accomplir.

.../...

Tout en félicitant donc la "Campagne internationale contre les mines terrestres" pour cette brillante performance, nous formons le voeu de pouvoir compter sur elle, ainsi que sur d'autres ONG et sur des Organisations à but humanitaire comme le Comité international de la Croix-rouge, pour accentuer la mobilisation générale en faveur de l'application intégrale des dispositions de la Convention qu'ensemble, ici réunis, aujourd'hui et solennellement, nous signons.

Car la mobilisation que nous saluons à Ottawa doit se poursuivre, se consolider et soutenir notre volonté commune d'amener toute la communauté internationale, dans toutes ses composantes, à s'associer, effectivement et activement, à notre démarche.

Dans cet esprit, il convient d'inviter tous les pays qui n'ont pas cru pouvoir, pour une raison ou une autre, signer cette Convention, d'accomplir le saut que nous attendons d'eux et nous leur lançons un appel pour qu'ils se joignent à nous, en conformant leurs actions à l'esprit et à la lettre de la présente Convention.

Certains, parmi eux, en ont, au demeurant, déjà annoncé l'intention. Nous pouvons compter sur les autres pour qu'ils fassent preuve des mêmes dispositions d'esprit. Tous, tout au long de l'histoire et de l'évolution du monde, ont toujours, avec lucidité, montré et démontré leur attachement aux idéaux de justice, de paix et de bien-être des peuples,

.../...

idéaux qui commencent et se prolongent dans le respect de la personne humaine et dans la sauvegarde de sa sécurité et de son intégrité physique.

Demain le développement des nations, dans la complémentarité et dans la solidarité, sera à ce prix. L'espoir est permis.

Je vous remercie.